Image not found or type unknown

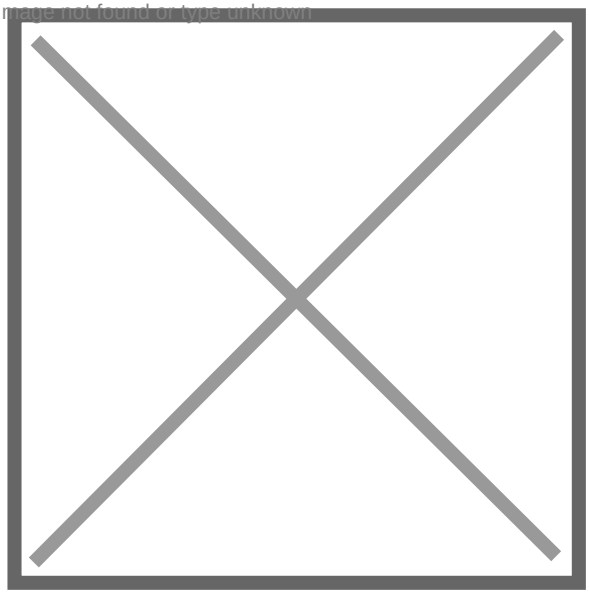

Nom commercial micro entreprise

Par **Phenix33**, le **23/12/2020** à **12:43**

Bonjour,

Je suis inscrit en tant qu agent commercial sous le régime de la micro entreprise.
Bien sûr, la raison sociale est mon "nom prénom".
J aimerai utiliser un nom commercial pour avoir une "identité" par rapport à mon activité. C'est un nom que j utiliserai sur des cartes de visites et en tant qu adresse mail. Bien sûr, tout ce qui sera en rapport avec l administration, sera déclarée avec ma raison sociale.
Je lis un peu de tout et je n ai pas vraiment de réponses concrète. Donc, puis je réellement utiliser un nom "purement commercial"?
Merci beaucoup pour vos retours

Par **Visiteur**, le **23/12/2020** à **12:59**

Bonjour
D'un point de vue juridique, l'entreprise créée par un auto entrepreneur et micro entrepreneur prend automatiquement son nom.
Si vous souhaitez y adjoindre un nom commercial, vous pouvez remplir un formulaire de déclaration de modification d'une entreprise (P2), directement en ligne ou sur papier.
Si vous exercez une activité libérale, vous remplirez l'encadré « Observations ».
Votre activité étant commerciale, vous trouverez un encadré intitulé « Nom commercial / Nom professionnel ».
https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R17341

Par **Phenix33**, le **23/12/2020** à **13:53**

Bonjour,
Merci beaucoup.
Cependant il faut forcément passer par une modification car sur le cerfa AC0 agent commercial, NOM COMMERCIAL, n apparaît pas ou seulement si on se déclare Personne Morale... Ce qui est différent d'un point de vue juridique, n est-ce pas ?
Serait-ce un moyen de faire "payer en plus" le fait de devoir passer cette modification ?!

Par **Visiteur**, le **23/12/2020** à **14:08**

Bonjour
Je vous conseille de contacter votre CCI après avoir bien lu la notice d'accompagnement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés